

Discours de Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières
30 ans d'Infor-Jeunes
Le 12 septembre 2008

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

C'est un réel plaisir pour moi d'être parmi vous ce soir pour fêter les trente ans d'Infor Jeunes.

Cette association est un des fleurons du secteur socioculturel de notre dynamique province comme par exemple le Gas, Groupe d'action surendettement, Lire et Ecrire, le Miroir vagabond, Losange Fondation et encore quelques autres mais je ne peux pas tous les citer.

La Province de Luxembourg et plus particulièrement le Département des Affaires Sociales et Hospitalières que je représente s'est toujours préoccupée de garantir des services équivalents à tous les luxembourgeois et luxembourgeoises aussi bien dans le domaine des soins de santé, que du handicap, du troisième âge, de la petite enfance ou encore dans le secteur de la jeunesse.

Ce souci se traduit par la mise en place de services provinciaux présents et agissants sur tout le territoire.

Je pense notamment au SAHMO, actif dans le domaine de l'accompagnement des personnes handicapées, je pense encore à Accueil Assistance service créé en partenariat avec Promemploi et qui assure la garde d'enfants malades à domicile également sur l'ensemble de la province.

Nous pouvons citer aussi nos deux AMO, Média-jeunes à Bastogne et Adomicile à Arlon, qui accompagnent les jeunes en difficultés et avec qui Infor Jeunes collabore régulièrement.

Le Service d'Etudes et de Documentation sociales publie des guides pratiques et gère un site Internet à l'échelon provincial destiné aux professionnels du secteur social.

Il y a aussi bien sûr Luxcovoiturage, le site Internet qui permet à tout un chacun de partager un voyage d'Athus à Vielsalm ou de Bouillon à Bastogne, comme le dit la formule désormais consacrée

Nous pouvons encore juste rappeler des aides directes octroyées aux particuliers comme les prêts d'étude, l'intervention dans les frais de télévigilance ou de téléphone, ou encore les prêts à la rénovation ou à la construction de logement.

Mais à côté de ces propres initiatives et services, la Province apporte son soutien à de nombreuses associations et institutions sociales dont le siège se situe sur notre territoire.

C'est dans ce contexte que nous soutenons Infor Jeunes depuis pratiquement vingt ans.

Notre collaboration s'est traduite par des aides logistiques et financières : que ce soit pour des publications, du prêt ou de l'achat de matériel, l'organisation de manifestations, ou encore pour un coup de pouce dans des moments plus difficiles.

Enfin, nous avons évidemment encouragé le déploiement d'Infor Jeunes dans toute la province.

Je l'ai dit, cet objectif est primordial et rejoint tout à fait une des préoccupations principales du Collège provincial.

Cela fait presque quinze ans, je pense, que le service tisse sa toile en couvrant le territoire provincial et en proposant ses services un peu partout.

J'en veux pour preuve le développement des deux points relais à Marche et à Bastogne et le développement de points communaux à Durbuy, Fauvillers et Habay, apportant ainsi à un plus grand nombre de jeunes l'information nécessaire dans les domaines qui les préoccupent. Il me semble important de poursuivre ces initiatives et de toucher encore plus de jeunes et de familles.

Je suis aussi particulièrement fier qu'Infor Jeunes développe des projets transfrontaliers avec nos voisins luxembourgeois et français, représentant ainsi vaillamment notre savoir-faire et notre dynamisme.

Informar les jeunes est un défi permanent dans cette société qui bouscule sans cesse nos certitudes.

S'il fallait dénicher l'information, il ya trente ans ; aujourd'hui il faut apprendre à la trier, à la vérifier, voire à la corriger

Des services comme le vôtre sont indispensables aujourd'hui pour permettre à nos jeunes de devenir de citoyens actifs, critiques et responsables.

Je vous dis bravo pour votre audace et votre ténacité pendant ces trente dernières années.

Trente ans, c'est la force de l'âge ! Je vous souhaite de tout cœur de poursuivre dans cette voie et beaucoup de succès dans tous vos projets à venir.

Jean-Marie CARRIER

Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières

Rue du Luxembourg, 15/B

6900 – MARCHE

Tél. : 084/31.22.66.

Fax : 084/31.64.88

E-mail : carrierjm@province.luxembourg.be